



FEDERATION FRIBOURGEOISE
D'APICULTURE

VERBAND FREIBURGISCHER
BIENZUCHTER

www.ffa-vfb.ch
office@ffa-vfb.ch

PROCES VERBAL

103. Assemblée des Délégués de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture

Le 17 février 2018 au Crêt

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Serge Jemmely ouvre sa première assemblée en présence de 49 personnes. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes et spécialement à M. Jean-Marie Gachet, ancien président et membre d'honneur, et à M. Alain Kurth du SSA d'apiculture et le conférencier de cet après-midi.

Se sont excusés : Mme Marie Garnier; M. Grégoire Seitert, chef de service du Service vétérinaire, qui sera représenté par Mme Jeanette Muntwyler; M. Pascal Krayenbuhl, chef de service du Service de l'agriculture, qui sera représenté par M. David Aeschlimann; Olivier Pittet, chef des exploitations de Grangeneuve.

Scrutateurs : Jean-Pierre Castella et Olivier Curty.

M. le syndic Marc Fahrni dit être honoré d'accueillir les apiculteurs dans sa commune de La Verrerie, issue de la fusion de Progens, Grattavache et Le Crêt. En quelques mots il décrit les difficultés d'une petite commune à exister entre autonomie communale et lois cantonales. Mais comme il est agriculteur il connaît la juste valeur des abeilles, et lors de la floraison cela se confirme que la vie n'est pas que lutte mais aussi plaisir !

2. Procès verbal de l'AD du 18 février 2017 à Vuippens

Accessible sur internet, nous renonçons à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. Il est accepté sans remarques.

3. Rapport du président (voir Annexe A)

D'une façon très personnelle en retraçant ses débuts dans l'apiculture pendant sa jeunesse avec son grand-père Conrad, Serge Jemmely présente le rapport annuel du président.

4. Rapport général des 8 sociétés (voir Annexe B)

Damien Fluck présente le rapport des activités des sociétés et leurs attentes à la Fédération.

5. Situation financière

Le compte d'exploitation et le bilan 2017, ainsi que le budget 2018 sont présentés par la caissière Geneviève Gillon. Elle explique qu'elle travaille avec un nouveau logiciel depuis un an et que suite à cela, quelques changements et perfectionnements sont survenus.

Les comptes ont été vérifiés par deux vérificateurs de la société de la Veveyse, Martine Savoy et Jean-Pierre Dewarrat, et sont reconnus conformes. L'assemblée en donne décharge au caissier.

La cotisation reste à 6.- par membre SAR, vulgarisation incluse, et à 1.- pour les membres de la VDRB (Singine et Lac allemand).

6. Vulgarisation (voir Annexe C)

Philippe Barras, responsable cantonal des conseillers apicoles, expose le rapport de la vulgarisation apicole. Il démissionne pour faire de la place à du renouveau et sera remplacé par Eric Dorthe. Hervé Mermillod est présenté comme futur conseiller apicole.

7. Elevage (voir Annexe D1-D3)

Pour la première fois, les trois races d'abeilles présentes dans le canton de Fribourg présentent leurs rapports annuels. Alexandre Gumy, le responsable cantonal des moniteurs-éleveurs Carnica SAR, lit le rapport annuel de la station de fécondation du Petit-Mont et présente les activités des moniteurs-éleveurs.

Walter Kilchmann, éleveur Mellifera fribourgeois, présente l'organisation de l'élevage Mellifera et décrit le déroulement de l'élevage.

Marius Schneuwly, président de la Société d'élevage Buckfast Fribourg, présente le rapport annuel des deux stations Buckfast, Dent de Lys et Moléson, et l'organisation de l'élevage Buckfast.

8. Contrôle du miel (voir Annexe E)

Arnold Chassot, le responsable de fédération du contrôle du miel, présente le rapport annuel et donne des informations concernant le contrôle du miel.

9. Commission technique (voir Annexe F)

Camille Boschung, président de la commission technique, présente les sujets que la commission a traités cette année.

10. Situation sanitaire

a) Rapport de l'inspecteur des ruchers (voir Annexe G)

Yves Jaquet, inspecteur cantonal des ruchers, présente le rapport annuel de l'inspecteur des ruchers. Il mentionne les changements, entre autres, il faudrait désormais le contacter lui, qui organisera ensuite les contrôles.

Mme Muntwyler explique que les contrôles ciblés servent à maintenir la santé des abeilles. L'apiculteur en est responsable et doit se manifester quand quelque chose n'est pas en ordre.

b) Rapport de la caisse d'assurance des abeilles SANIMA

-

11. Nominations au sein du comité FFA

Comme le canton demande que le règlement des inspecteurs des ruchers soit respecté, ils ne peuvent désormais plus faire partie des comités.

Camille Boschung a démissionné comme président de la section de la Sarine et sera remplacé par Anne-Claude Jacquat.

Les membres du comité et son président sont réélus pour trois ans.

12. Fixation du lieu de l'AD 2019

La prochaine assemblée des délégués FFA/VFB aura lieu le samedi 16.2.2019 dans le district de la Broye.

13. Divers

- Serge Jemmely présente les changements concernant les cours des débutants. A partir de 2019 ils seront organisés par Olivier Pittet de l'IA Grangeneuve.

- En remplacement de Raphael Monney, caissier de la SAR, David Gillon se présente. Il est comptable et impliqué dans l'apiculture familiale.

- David Aeschlimann nous rapporte les salutations du Service de l'agriculture. Il rend attentif au recensement qui a lieu en ce moment et signale que Mme Astrid Kropf est, si nécessaire, au service des apiculteurs.

- Geneviève Gillon présente les nouvelles cartes d'attestation des formations pour les débutants qui participent au programme de l'aide financière. Une photocopie de cette carte lui devrait être envoyé jusqu'au 1 novembre.

- Serge Jemmely nous présente comme finale une enquête d'apiservice qui démontre que les plus grands soucis des apiculteurs en 2017 étaient le varroa et la fausse teigne.

Fin des débats à 15h, ensuite conférence de M. Alain Kurth sur différents sujets auxquels se voient confrontés les conseillers du SSA (coléoptère de la ruche, frelon asiatique), suivie d'un apéritif offert par la commune de La Verrerie.

Adelheid Mauvilly

Rapport du président 2017

L'année 2017 est derrière nous, il est temps d'en faire une rétrospective.

L'année 2017 peut se résumer en presque 2 mots : bonne santé de nos colonies et très bonne production de miel. En effet, après un hiver relativement doux, nos protégées répondaient en principe présentes lors de la première visite de printemps. Bien entendu, certains d'entre nous ont tout de même enduré des pertes hivernales, mais dans l'ensemble, celles-ci ont été assez faibles. Début mars, tout était réuni pour affronter la saison apicole. Seul ombre au tableau, le mois de mars très doux et avec cela, le démarrage précoce de la végétation et des colonies pas prêtes pour la récolte. Mais finalement, début avril, en région de plaine, les alvéoles se remplissaient d'un doux nectar. Cependant, à mi-avril, un gel venait anéantir, du moins dans certaines régions, l'espérance d'une fructueuse récolte. Mais au final, la récolte de printemps peut être qualifiée de bonne. Pour la suite de la saison, les miellées se sont succédé généreusement. En principe, chacun d'entre nous a pu refaire ses réserves de miel, chose qui ne s'était pas produite depuis quelques années.

Etat sanitaire

Comme je l'ai déjà dit auparavant, les colonies répondaient présentes en début de saison. Celles-ci se sont en principe bien développées, aidées par une météo favorable. Quelques cas de loques à signaler, mais rien de trop grave. Les traitements contre le varroa se sont en principe bien déroulés, permettant une entrée dans la saison d'hiver sans trop de problème. A vérifier ces jours prochains si cet hiver doux n'aura pas trop de conséquence sur le développement à venir du parasite.

Points forts de l'année 2017

Voilà une année que j'ai repris le poste de président de la FFA, celle-ci n'a pas été de tout repos. En effet, réorganisation des cours pour débutants, suite à la démission de Philippe Barras, responsable de ces cours, concours des ruchers, problème de communication entre les inspecteurs des ruchers de la Singine et la société de la Singine, recherche d'un remplaçant de Raphaël Monney en tant que représentant de notre fédération au sein de la SAR. Tous ces points ont occupé votre comité tout au long de l'année. Je vais reprendre ceux-ci l'un après l'autre afin de vous donner quelques brèves explications :

Cours pour débutants

Début mars, ce sont environ 60 personnes qui ont suivi le cours organisé par notre fédération. Ce cours a lieu sur deux ans, la moitié de la classe étant en 1ère année et le reste en seconde année. Un grand merci aux personnes qui se dévouent pour la bonne marche de cette formation. Parallèlement à cela, l'institut de Grangeneuve a également ouvert une classe pour environ 30 participants. Ce cours a lieu sur une année et est mis en place pour intégrer un module « apiculture » au brevet fédérale d'agriculteur. Félicitation aux participants qui ont terminé ces cours, ce sont 55 nouveaux apiculteurs qui ont reçu l'attestation de formation de la FFA. Pour l'avenir, comme Philippe Barras a décidé de passer la main, il nous fallait réfléchir à l'organisation de ces cours. En effet, être responsable est un immense travail et il est difficile de trouver des conseillers apicoles qui soit d'accord de prendre cette responsabilité. Par conséquent, nous nous sommes mis autour de la table avec Olivier Pittet afin de trouver une solution.

Concours des ruchers

Et oui, notre fédération faisait partie de la circonscription qui participait au concours des ruchers 2017 organisé par la SAR. Après un départ difficile suite à la démission de Remy Meier du comité SAR, c'est tout de même lui qui a repris le flambeau de ce concours. Félicitation à tous les participants. En principe, ils sont avec nous, voici le palmarès :

1ère catégorie dès 21 colonies :

médaille d'or avec 143 points sur 150 Norbert Rime

Médaille d'or avec 142 points sur 150 Norbert Sallin

Médaille d'or avec 140 points sur 150 Eric Dorthe

2ème catégorie de 5 à 20 colonies :

Médaille d'or avec 93 points sur 100 Jean-Pierre Castella

Médaille d'or avec 93 points sur 100 Edmond Richod

Médaille d'argent avec 89 points sur 100 Manuella Déchenaux

3ème catégorie débutant :

médaille d'argent avec 90 points sur 100 Olivier Pittet

Médaille d'argent avec 85 points sur 100 Hervé Mermillod

Problème de communication en Singine

Je ne reviendrai pas sur les motifs de ces problèmes, notre fédération est restée neutre à ce sujet. Cependant, ces conflits ont des répercussions pour chacun d'entre nous. En effet, il a été fait part du problème suivant : les mandats qu'ont certains inspecteurs des ruches au sein de nos sociétés. J'ai eu une discussion avec M. Seitert, celui-ci est conscient que cela peut poser problème pour certaines sociétés, il nous laisse du temps, mais souhaite que les inspecteurs soient neutres.

Remplacement de Raphaël Monney au comité SAR

Après 7 ans de dévouement, Raphaël a décidé de mettre fin à son mandat. Comme le délégué fribourgeois est en principe désigné pour tenir la caisse, il nous fallait trouver une personne qui ait un peu de temps, des connaissances en comptabilité et apiculteur ou apicultrice par-dessus tout cela. Cette personne a été trouvée. Il s'agit de David Gillon, fils de Geneviève Gillon.

Avenir

Et bien, l'avenir me paraît ni trop sombre, ni trop clair. L'apiculture et nos protégées rencontrent pas mal de problèmes, mais restons confiants, grâce à la prise de conscience des politiques et de la population en générale, bien des choses sont ou ont déjà changées afin que nos abeilles puissent survivre.

Voici quelques points qui me sont venus à l'esprit et que votre comité devra traiter en 2018 et durant les années suivantes :

Modification du règlement concernant la subvention à l'élevage : nous souhaitons faire quelques modifications à ce règlement, une commission est formée pour travailler à cela, commission composée de représentants des trois races d'abeilles élevées dans notre canton. Ces races sont Carnica, Buckfast et Noire du pays. Les travaux sont en cours et le règlement modifié sera présenté au service de l'agriculture.

Aide aux débutants : pour l'instant, rien de nouveau, les montants prévus continuent à être versés aux ayants droit. Cependant, le service de l'agriculture nous a déjà averti que les budgets deviendront à l'avenir toujours plus serrés et que le montant alloué à cette aide pourrait être revu à la baisse. Chose à suivre, mais pour l'instant, il n'y a pas de quoi s'alarmer.

Aide à la biodiversité : Le canton de Vaud a développé une aide aux agriculteurs afin qu'ils sèment des surfaces mellifères, ceci pour mettre à disposition des abeilles domestiques et sauvages de la

nourriture durant la belle saison. Pourquoi notre fédération ne proposerait-elle pas une discussion sur une telle aide dans notre canton ?

D'autres points devront encore être traités : maladies des abeilles, petit coléoptère des ruches, frelon asiatique, résidus phytosanitaires provenant de l'activité agricole ou autres, ainsi que les résidus dans la cire ou le miel provenant directement de l'activité apicole, tout cela nous procurera du travail et des discussions.

Pour terminer ce rapport, je tiens encore à remercier mes collègues du comité qui font un immense travail, merci encore à toutes les personnes qui se dévouent pour la cause apicole : conseillers, moniteurs-éleveurs, inspecteurs. Et merci à vous tous, chers participant à cette assemblée. L'apiculture est pour vous en principe un hobby, mais ce hobby a une valeur inestimable. En effet, votre hobby permet d'assurer la pollinisation des plantes pour une production de denrées alimentaire saine, de qualité et en quantité suffisante, et ça, on a souvent tendance à l'oublier.

Serge Jemmely

Rapport général 2017 des 8 sociétés**Analyse des diverses données reçues des sociétés apicoles** (par Damien Flück)

Sections	Membres actifs	Membres passifs/amis
Gruyère	181	45
Veveyse	56	18
Glâne	133	50
Sarine	102	31
Lac français	29	14
Broye	61	38
Singine	217	
Lac allemand	68	
Total:	847	196

A. Activités et événements passés dans les sociétés durant l'année 2017:

Sections	AG	Réunions	Conférences - Portes ouvertes	Visite de ruchers	Pique-nique, Broche, fondue	Excursions Courses	Lot o	Rencontres publiques - Marchés	Visites école	Bourse
Gruyère	1	6	4		2					
Veveyse	1	3			1	1	1			
Glâne	1	3		1		1				
Sarine	1	1	2	5						
Lac français	1	1		2		1				
Broye	1	2	2	2		1		1		
Singine	3 (FFA, VDRB)	7	6	2	3	1		7	21	1
Lac allemand	2 (FFA, VDRB)	9	2	7		1		2		
Total:	11	32	16	19	6	6	1	10	21	1
			Rencontres "pratique":	67	Liens "intersociété": 12			Echanges avec le public:	33	

Total des événements: 123

Cours sur le varroa à Posieux à l'automne 2017

Société du Lac français: Inauguration du chemin didactique

B. Divers thèmes rencontrés:

Conférences:

Contrôle du miel
Histoire génétique de l'abeille
La structure sanitaire
Les abeilles sauvages/bourdons
Contrôle primaire
Rencontre de l'intersection avec le SSA
Miel
Apithérapie

Rencontres:

Préparations hivernales
Cours d'élevage
Travaux de printemps et situation du varroa
Traitements contre le varroa
Association LE SEL
Plantes mellifères
Cire
Miel

C. Qu'attendez-vous de votre Fédération Cantonale d'Apiculture?

Gruyère > Continuité de la dynamique actuelle avec qq points forts dans l'année.
> Maintien de l'esprit de la Fédération, dans cette période de grandes transitions.

Veveyse ///

Glâne ///

Sarine > Demande d'intégrer plus le responsable des moniteurs-éleveurs dans le cadre du comité de la FFA.
Lac
français ///

La Broye > Viser une notoriété plus grande de la Fédération auprès du grand public fribourgeois et surtout auprès des apiculteurs en se présentant mieux.
> Analyser les rapports annuels des sections, ceci en comité FFA et fixer des objectifs à atteindre.
> La FFA représentant, à travers les sections, l'apiculture dans notre canton, aurait-elle la possibilité d'organiser des conférences et cours spécifiques en lien avec l'apiculture - respectivement l'organisation de visites de ruchers-écoles tels que le rucher de Grangeneuve - tenant compte d'une part de la difficulté rencontrée de "dénicher" des orateurs et d'autre part du constat lié à la baisse effective des membres dans certaines Sociétés apicoles.

Singine > Faire connaître l'apiculture et ses structures dans le canton
> Favoriser la collaboration et l'unité entre les sections
> Formuler un objectif annuel à atteindre par la FFA

Lac
allemand ///

D. En conclusion:

>> Les grandes tendances, souhaits:

- > Travailler à une bonne cohésion et dynamique au niveau des apiculteurs du canton
- > Faire connaître l'apiculture et ses structures dans le canton
- > Fixer des objectifs à atteindre
- > Mieux intégrer les moniteurs/éleveurs dans les débats les concernant dans le comité FFA
- > Souhait que la FFA organise des conférences et des cours spécifiques en lien avec l'apiculture

Rapport de la vulgarisation apicole 2017**Conseillers apicoles** *Responsable cantonal : Philippe Barras, La Tour-de-Trême***Effectif: 4 conseillers**

Dorthe Eric	1690 Villaz-St-Pierre
Ruffieux Gérald	1652 Botterens
Bourquenoud Jean-François	1637 Charmey
Barras Philippe	1635 La Tour-de-Trême

Activités

En 2017 les conseillers apicoles ont eu le plaisir de donner **7** demi-journées de vulgarisation de groupe ; **12** demi-journées de cours d'apiculture de base ; **4** demi-journées de passeport vacances ; **75** heures de vulgarisation individuelle. Ils ont également suivi **8** demi-journées de cours de perfectionnement. Les conseillers apicoles ont également donné **10** heures de cours dans le cadre du cours d'apiculture de l'Institut Agricole de Grangeneuve.

En 2017, le cours cantonal pour débutants s'est déroulé avec 35 nouveaux candidats qui viennent s'ajouter aux 32 autres qui ont débuté en 2016, par deux soirées de théorie en salle à l'Institut Agricole de Grangeneuve, et deux matinées de pratique dans les ruchers.

La théorie :

1^{ère} Soirée : **Les maladies de l'abeille**, (David Gremaud)

Travaux de saisons (Eric Dorthe)

2^{ème} Soirée : **Nucléïs**, (Philippe Barras)

Produits de la ruche (Jean-François Bourquenoud)

La pratique :

1^{ère} Matinée: Présentation des colonies – Nucléïs – Essaims artificiels

2^{ème} Matinée: Traitement – Mise en hivernage – Nourrissement

Les cours pratiques ont lieu au rucher de Grangeneuve et au rucher de la Neirigue.

Ces cours se sont déroulés dans d'excellentes conditions, avec une très bonne ambiance, et se terminent avec 25 apiculteurs et apicultrices qui ont reçu leur attestation.

Nous avons également attribué 30 attestations aux apiculteurs et apicultrices qui ont suivi le cours d'apiculture de l'école de Grangeneuve.

Je remercie tous les intervenants, toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de ce cours 2017. Je remercie Hervé Mermillod, futur conseiller apicole, pour son aide et son engagement lors des cours pratiques.

Je remercie tous les conseillers apicoles pour leur engagement, leur dévouement, leur disponibilité et la qualité des conseils qu'ils divulguent tout au long de l'année, bravo et merci!

Je remercie également la direction de l'Institut Agricole de Grangeneuve pour la mise à disposition des locaux et de leurs infrastructures.

Je relève le nombre important des demandes d'inscription à notre cours. Chaque année nous devons refuser du monde par manque de place ! Cette année malgré le cours organisé par l'école de Grangeneuve, toutes les demandes n'ont pas pu être satisfaites ! Ceci est regrettable !

En cette fin d'année 2017, j'ai donné ma démission en tant que conseiller apicole. Ceci va permettre un renouveau dans l'organisation des cours d'apiculture pour débutants et débutantes !

Philippe Barras

Rapport des activités d'élevage du groupe Carnica 2017

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas, fort heureusement.

Un printemps précoce a permis à bon nombre d'éleveurs de démarrer les greffages plus tôt que d'habitude. Des reines F1 ont donc été produites dès le début mai, ce qui nous a permis de créer rapidement des nucléis devenus des colonies quelques semaines plus tard. Ces nucléis nous ont même permis de faire une récolte de miel de forêt qui restera dans les mémoires !

Du côté de la station de fécondation du Petit-Mont, ce fut le nirvana total. Des ruches à mâles de la lignée M66 ont été montées du 20 mai au 3 juin pour participer aux premières noces de l'année en préfécondation. Ces deux semaines d'avant-saison nous permettent de réaliser des croisements différents afin de comparer nos lignées. La commission d'élevage de la SAR est en train de faire valider ces deux semaines auprès d'Apisuisse afin de reconnaître la préfécondation également comme station A Apisuisse.

Dès le 3 juin, 24 ruches à mâles de la lignée GB10 ont été montées par les très motivés moniteurs du Groupement du Petit-Mont. En 2016, le Petit-Mont a fini 2ème station SAR Carnica en termes de fréquentation. Et que s'est-il passé en 2017 ? A votre avis....

Sur un total de 6600 reines Carnica, 1603 ruchettes amenées par 40 apiculteurs nous ont permis d'hériter de la première marche du podium. Ouverte le mercredi soir et le samedi matin et disposant d'agréables supports métalliques pour y déposer vos ruchettes, la station du Petit-Mont semble être une destination de vacances très prisée pour les reines et les apiculteurs Fribourgeois, Vaudois, Neuchâtelois, Jurassiens, Valaisans, Bernois et Soleurois.

Le 23 septembre, d'entente avec l'Institut agricole de Grangeneuve, propriétaire du terrain, nous avons procédé à des travaux d'entretien et agrandi la station afin de répartir au mieux toutes les ruchettes. Mais malheureusement le ciel risque de s'assombrir dans cette haute destination touristique. Des exigences sanitaires demandées risquent de freiner l'arrivée d'apiculteurs situés hors canton, affaire à suivre.

Toujours surpris par la place accordée à l'élevage au sein de la FFA, sachez qu'en 2018 il n'y aura pas seulement un cours débutants ainsi qu'un cours inspecteurs, mais également un cours moniteur-éleveur ! Ayant pris mes avances, 3 candidats se présenteront aux cours qui se dérouleront sur 6 samedis d'octobre à mai 2019.

Au niveau cantonal, ce sont 117 reines, toutes races confondues, qui ont été subventionnées par l'Etat. Pour rappel, cette aide cantonale profite à la fois à l'éleveur qui touche 15.- par reine vendue, ainsi qu'à l'acheteur qui bénéficie de 15.- de rabais. Bien que ce projet de subventionnement continue en 2018, force est de constater qu'il a de la peine à décoller de sa planche d'envol. Une rencontre a eu lieu entre les différents acteurs pour proposer des améliorations au Service de l'agriculture.

Concernant les ruchers de testage, Grangeneuve teste depuis juillet 2016 une série de reines et les résultats seront connus en cette fin d'année. Les meilleures reines testées seront ensuite utilisées comme ruches à mâles pour les 7 stations SAR Carnica, pour autant qu'elles passent les tests ADN avec succès.

Les moniteurs vous ont concocté en 2017 un programme riche en activités d'élevage dans vos sociétés. Les chiffres sont là pour en témoigner :

3 demi-journées de cours d'élevage

51 demi-journées de cours de perfectionnement en tant que participant

107 heures de vulgarisation individuelle

1 visite passeport-vacances

14 demi-journées de vulgarisation de groupe

8 demi-journées de participation aux séances cantonales et commission SAR

Dès lors, il ne me reste plus qu'à vous adresser un grand merci, vous moniteurs-éleveurs pour votre engagement et votre dynamisme, ainsi qu'à vous, apicultrices, apiculteurs, sensibles à la bonne santé et au bon comportement de nos abeilles ... et de nos reines !

Alexandre Gumy
Responsable cantonal Carnica

Rapport des activités d'élevage du groupe Mellifera 2017

Die Mellifera-Zuchtorganisation Mellifera.ch hat aktuell rund 30 zertifizierte Reinzüchter. Ich bin der einzige Mellifera-Reinzüchter im Kanton Freiburg und pflege meine 2 Reinzuchtlinien.

Die Zuchtkommission organisiert die Zuchtarbeit über die Züchterringer Bärnbiet, Rothbach, Krauchtal, Säntis und Schilstal. Insgesamt waren im Jahr 2017 5 Linienbelegstellen (A-Belegstellen) und 17 Rassenbelegstellen (B-Belegstellen) in Betrieb.

Es gab auf allen Linienbelegstellen insgesamt 2577 Auffuhren mit einem durchschnittlichen Begattungserfolg von 74%.

Die Linienbelegstellen wurden ab der 1. Juniwoche für die Reinzüchter geöffnet, später waren sie für alle Züchter zugänglich. Mit dieser Staffelung wird sichergestellt, dass die Reinzüchter genügend Königinnen der verschiedenen Linien für den Ringtausch zur Verfügung haben.

Leider wurde im Gental und im Krauchtal nach ca. 5 Wochen Belegstationsbetrieb Sauerbrut festgestellt. Die Belegstellen wurden sofort geschlossen und durch die Veterinärämter überwacht.

Ein wichtiges Datum während der Königinnen-Zuchtperiode ist der Ringtausch. Der Ringtausch 2017 wurde am 22. Juli in Reiden durchgeführt. An diesem Tag wurden 238 Prüfköniginnen zu Serien für die Prüfstände mit verdeckter Prüfung zusammengestellt und den Prüfstandsleitern übergeben. Die 17 Prüfstände sind auf die 5 Züchterringer verteilt.

Am 15. September 2017 wurden 19 Prüfstände abgeschlossen. Nach der Auswertung der Daten werden diese im 2018 in das Beebreed übertragen.

Die Aus- und Weiterbildung von Züchtern und Belegstationsleitern wurde am 11. März am Plantahof von 80 Teilnehmern besucht.

Für die Prüfstandsleiter sind jedes Jahr 2 Schulungstage und 2 praktische Ausbildungen zu besuchen. Eine wichtige Rolle spielt hier der Austausch zwischen den erfahrenen und den neuen Prüfstandsleitern.

Unter den aktuellen Gegebenheiten im Kanton Freiburg wird die Qualität der Arbeit in der Königinnenzucht zum Hochleistungssport.

Walter Kilchmann

Rapport des activités d'élevage du groupe Buckfast 2017

Généralités

Dans le Canton de Fribourg, la race Buckfast dispose de deux stations de fécondation, une à la Dent de Lys et l'autre au Moléson. Celle du Moléson est gérée par la société d'élevage de la Buckfast Fribourg. Celle de la Dent de Lys est exploitée par un groupement privé. Les deux sont ouvertes au public. A part de l'élevage sur ces deux stations, nous produisons notre matériel de base également par insémination artificielle.

L'année d'élevage 2017

Après une année médiocre 2016 à cause des conditions météorologiques, l'année 2017 peut à nouveau être considérée comme bonne. A la Dent de Lys, nous avons produit près de 2'000 reines et au Moléson 400.

Nous travaillons avec des souches à mâle de différentes lignes, qui forment un pool de matériel expérimenté sur ces deux stations. Nos clients et éleveurs apprécient beaucoup cette manière de procéder.

Du point de vue sanitaire, nous n'avons rencontré aucun problème sur nos stations, malgré les quelques cas de loque en Singine et au Lac. Il faut aussi dire que le contrôle du cheptel de chaque éleveur qui souhaite monter en stations soulage les responsables de ces stations pour une bonne partie de cette épée de Damoclès.

Outre le travail en station, nous avons profité de la possibilité de la fécondation artificielle sur le plan suisse. Ceci cette année essentiellement pour la participation à l'opération VSH, qui vise la résistance contre le varroa. Les analyses au laboratoire étaient bonnes et nous souhaitons continuer avec ce matériel en 2018.

Conclusion

Comme chaque éleveur le sait, il y a beaucoup de travail, mais c'est plus que fascinant. Cet amour pour l'élevage de nos différentes races est le feu sacré de l'apiculture, également dans notre canton.

Marius Schneuwly
Président de la société d'élevage Buckfast Fribourg

Rapport annuel du contrôle du miel 2017

En 2017, les contrôleurs du Canton de Fribourg ont effectué 4 contrôles d'exploitations, il s'agit là du contrôle pour le renouvellement du label qui a lieu tous les 4 ans. De plus 9 contrôles d'exploitations pour nouveaux apiculteurs labellisés ont été réalisés. Ces derniers ont été entièrement subventionnés par la Confédération. Ce qui fait un total de 13 contrôles d'exploitation pour 2017.

18 586 kg de miel annoncés	(11 679 kg en 2016)
31 641 labels distribués	(17 750 labels en 2016)

2 échantillons de miel ont été envoyés à la SAR pour des analyses de bases.
2 échantillons de miel ont été envoyés à la SAR pour des analyses concernant de produits illicites (résidus de traitement, présence de résidus phytosanitaires).
Tous les échantillons respectaient les normes en vigueur.

Je voudrais faire un petit rappel pour le contrôle.
Pour que le contrôle soit le plus correcte possible, il se fait à l'extraction.
Après le 31 août nous n'accepterons plus de contrôle.

Je tiens à remercier tous les contrôleurs de sections pour leur travail effectué en 2017 ainsi que leur engagement auprès de leur section.
En plus des contrôles effectués, les contrôleurs ont participé à une soirée d'information donnée par moi-même.
Ces contrôleurs ont participé à 2 jours de cours sensoriel à la HES de Sion en automne.
Sont reconnus comme contrôleur agréé par le label d'Or les personnes qui ont suivi la nouvelle formation et/ou débuté cette dernière. Pour rappel c'est 5 jours de cours obligatoire.

- Martine Savoy pour la Veveyse
- Serge Jemmely pour le Lac Français
- Laurent Scheurrer pour la Gruyère
- Sallin Norbert et Yves Joye pour la Glâne
- Stéphane Chassot pour la Broye
- Arnold Chassot pour la Sarine

Pour info, il y a 30 contrôleurs pour le Label d'Or reconnu en Suisse.

Des informations importantes sont publiées par la SAR dans la Revue Suisse d'Apiculture Apicole de janvier-février 2018.

- Des extraits sur la nouvelle l'Ordonnance sur les denrées alimentaires
- Etiqueter correctement le miel
- Les contrôleurs d'exploitation pour le Label d'Or apisuisse en Suisse Romande
- Les coûts du label d'Or apisuisse pour 2018

A ce propos des changements importants dans la tarification :

- Le prix par échantillon annoncé passe de 2.- à 3.-.
- Les labels qui étaient au prix de 10 centimes pièces seront gratuits lors de l'annonce des kg. Droit à 4 labels par kg annoncé.
- Pour l'exemple :
 - o 100 kg annoncés avec 200 labels demandés passe de 33.- à 13.-, une diminution de 20.- par 100 kg

Pour les subventions 2018, la Confédération maintient son soutien pour les nouvelles certifications du Label d'Or. Le contrôle d'exploitation sera gratuit pour les nouvelles demandes.

La Confédération n'accordera plus la prise en charge pour les coûts liés aux analyses ainsi que pour l'achat de matériel à prix attractif.
Toutes les informations sont données dans la Revue Romande d'apiculture ou via le site internet de la SAR et de la FFA.

Arnold Chassot

Rapport de la commission technique 2017

La commission s'est réunie 2 fois en 2017. J'ai retenu 4 points pour mon rapport.

Moratoire sur les néonicotinoïdes

Alors que la France s'apprête à interdire totalement l'utilisation des néonicotinoïdes en 2018, leur usage demeure autorisé en Suisse, à l'exception de trois substances suspendues depuis 2013, à la suite d'une publication de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Ces trois pesticides - imidaclopride, clothianidine et thiametoxame - sont destinés au traitement des semences de colza et de maïs. L'Office fédéral de l'agriculture a conclu que «la marge de sécurité est faible, bien que ces produits ne constituent pas un risque inacceptable pour les abeilles s'ils sont utilisés selon les prescriptions».

Rappelons quand même que l'imidaclopride est 10000 fois plus toxique pour les abeilles que le DDT.

Intoxications d'abeilles

En 2017, les intoxications d'abeilles dues aux produits phytosanitaires sont en forte augmentation, par rapport aux années antérieures. Cette année, pour la Suisse, plus de 20 cas suspects ont été annoncés. Les analyses ont prouvé que, dans 13 cas, les intoxications étaient dues aux produits phytosanitaires. La moyenne annuelle entre 2010 et 2016 est de moins de six. Il faut partir de l'idée que ces résultats ne représentent qu'une infime partie des cas d'empoisonnements. Beaucoup d'apiculteurs n'annoncent pas leurs dégâts, soit qu'ils n'y voient pas l'intérêt, étant donné qu'il n'y a pas de dédommagements, soit qu'ils ne remarquent pas tout de suite le problème.

A Fribourg, il n'y a pas de pertes dues aux intoxications.

Lutte contre le *Drosophila suzukii*

La drosophile du cerisier *Drosophila suzukii* a été introduite en Europe en 2008. Cette drosophile s'attaque à tous les fruits à chair tendre (baies, cerises, prunes, raisins) et à de nombreuses plantes sauvages à baies.

Pour combattre la drosophile, les arboriculteurs combinent des insecticides et des pièges. L'utilisation combinée d'insecticides et de pièges à appât est à double tranchant. D'un côté la diminution de la quantité d'insecticide peut faire diminuer les résidus dans les fruits récoltés. Mais, il n'est pas vraiment sûr que la diminution de la quantité d'insecticide diminue aussi les effets secondaires indésirables sur les auxiliaires et sur les abeilles. Il est possible aussi que les appâts des pièges soient consommés par les abeilles. Il y a en outre le risque que la diminution des quantités d'insecticide accélère le développement de résistances par *Drosophila suzukii*.

Le frelon asiatique

Rappelons qu'une femelle reproductrice a été capturée au mois d'avril 2017 dans le canton du Jura.

Apiservice fait les recommandations suivantes :

Le frelon asiatique est classé dans les espèces invasives. Il incombe aux instances cantonales de mettre en place une procédure définie d'intervention. L'élimination des nids reste la meilleure méthode d'éradication. Ce travail doit être effectué par des professionnels mandatés par les instances cantonales. Des mandats peuvent être confiés aux sapeurs-pompiers, à l'instar du canton de Genève ou à des professionnels de la désinfestation. La destruction des nids doit se faire à partir de fin juillet, ceci avant la production de nouvelles

reines actives dès l'année suivante. L'automne venu, les jeunes reines quittent le nid. Un nid est utilisé seulement durant une saison. Le frelon asiatique ne présente pas plus de danger que le frelon européen pour la population (à l'exception des personnes allergiques). Il est primordial que les cantons suivent le déplacement des frelons au cours du temps et appliquent rapidement toutes les mesures indiquées pour éradiquer le frelon asiatique en Suisse.

Sur le canton de Fribourg il n'y a rien de prévu pour le moment.

En conclusion :

L'apiculteur est un empêcheur de tourner en rond, l'agriculteur une menace pour les abeilles. Ces affirmations illustrent de manière caricaturale le regard que peuvent porter ces deux professions l'une sur l'autre. Pourtant, elles ont tout intérêt à collaborer, car elles en retirent des bénéfices réciproques.

Dans le domaine arboricole en particulier, les abeilles domestiques revêtent une grande importance pour la pollinisation entomophile chez la quasi-totalité des fruitiers. Autrement dit, le transport du pollen par les insectes participe de 60 à 95% à la pollinisation. « Sans abeilles, il n'y aurait pas de pommes, de poires et de cerises par exemple ».

Alors que l'importance de la pollinisation par les insectes pour la production fruitière est connue depuis longtemps, on a accordé moins d'attention à la dépendance des grandes cultures à la pollinisation. Pourtant, une pollinisation optimale permet d'augmenter le rendement et la qualité du colza, du tournesol et des féveroles. En Suisse, près de 50'000 ha de cultures dépendent de la pollinisation par les abeilles dont 38'000 ha de grandes cultures, 10'000 ha de fruits et 3'200 ha de baies. Bien qu'ils soient moins importants du point de vue de la surface, les fruits et les baies créent une forte valeur ajoutée et sont en même temps fortement dépendants de la pollinisation par les insectes. Le chercheur d'Agroscope Louis Sutter a calculé la valeur directe de la pollinisation des abeilles mellifères et sauvages. Il l'estime à environ 350 millions de francs par année.

Et malgré les immenses services rendus par les abeilles on continue de produire, d'autoriser et d'utiliser des produits dont la dangerosité n'est plus à démontrer ; si ce n'est à Bayer/Monsantos et Cie.

Il est essentiel pour tous qu'il y ait une prise de conscience de l'importance des insectes.

Camille Boschung
Président commission technique



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittel-sicherheit
und Veterinärwesen LSVW

Santé animale

Impasse de la colline 4
1762 Givisiez
T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Imp. De la colline 4 1762 Givisiez

Givisiez, le 17 février 2018

Rapport de l'inspecteur des ruchers

Mesdames et Messieurs,

En 2017 il y a eu 11 cas de loque européenne et 1 cas de loque américaine. 40 colonies ont été détruites. A la fin septembre les séquestres pour la loque européenne ont été levés. Au 21 octobre 1 cas de loque américaine a été décelé, la zone de séquestre sera levée après un recontrôle au mois de mai.

La campagne amirtraze 2017 : sur 56 lieux de prélèvement il y eu 3 contestations pour le miel (6%) et 9 pour la cire (16%).

Au printemps 2017, le nombre des apiculteurs était de 822 pour 9888 colonies. Il est en augmentation par rapport à 2016.

En 2017 il n'y a pas eu d'importation de paquets d'abeilles de l'étranger dans le canton.

Pour 2018 (comme en 2017), l'Etat de Fribourg prend en charge 25 % sur le prix des produits commandés avant le 19.05.2018, un courtier sera envoyé prochainement à tous les apiculteurs.

Dès 2018 il y aura des changements dans l'inspecteur des ruchers :

En cas de suspicion d'une épizootie ou pour annoncer un déplacement d'abeilles, veuillez contacter directement l'inspecteur des rucher cantonal, M. Yves Jaquet : 026 305 80 70/74, 079 791 19 50, yves.jaquet@fr.ch.

Tous les contrôles se feront sous mandat. En 2018, il y aura environ 150 contrôles pour tous le canton. La fréquence de ces contrôles sera tous les 8 ans. En plus de ces contrôles il y aura des contrôles dynamiques (par ex. suite à un cas de loque dans l'année précédente).

Yves Jaquet

Inspecteur cantonal des ruchers